



*Quelles pourraient être les
structures du vivre ensemble
sur le site Louvain Est,
en 2030?*

**Retour sur l'atelier de
co-design du 9 mars 2020**

Emmanuelle Pagé

Étudiante à la maîtrise en sciences appliquées en aménagement, Option Design et Complexité
(DESCO) de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal

Dans le cadre du mandat de stage

« Idéation de modèles de cohabitation et de mixité »

1. Mise en contexte : liens et angles de compréhension du projet Louvain Est

Lors de ce stage, j'ai été mise en contact avec les promoteurs de projet immobilier, le CIUSS, Solidarité Ahuntsic et la Ville de Montréal. J'ai assisté à quelques rencontres du comité de bon voisinage, du comité de projet partagé et du comité d'habitation et ce, en compagnie de Carole Brousseau, organisatrice communautaire pour le CIUSSS du Nord-de-l'Île. Cela m'a permis de mieux comprendre les dynamiques, les questionnements et les attentes des diverses parties face au site. J'ai créé un atelier de co-design prospectif qui a été réalisé le 9 mars avec les divers promoteurs de projets. Ce document présente un retour sur l'activité ainsi que quelques pistes d'analyse et de réflexion qui relatent une compréhension de la complexité de ce projet.

2. Le contexte : logement communautaire et questions environnementales

Dans le cadre du redéveloppement du site Louvain Est, le bureau de projet partagé qui permet le travail conjoint entre la ville de Montréal (le service de l'urbanisme et de la mobilité), le CIUSS et Solidarité Ahuntsic (table de quartier), a pour but de canaliser les visions des différentes parties pour créer un projet commun et durable.

Autour de ce site l'axe communautaire et social est fort, et cela autant dans la mobilisation actuelle que dans la vision de l'aménagement à construire. D'une part, le projet correspond à la vision de la ville de Montréal qui a mis sur pied une stratégie de développement visant la construction de 12 000 logements sociaux et abordables entre 2018 et 2021 sur l'île ¹. Minimiser le pourcentage des coûts de l'habitation dans le budget des individus tout en offrant des logements sanitaires permet une meilleure qualité de vie des individus. D'autre part, ce projet est porté par des promoteurs de logements communautaires qui perçoivent le site Louvain Est comme une continuité et la préservation de l'héritage de coopération du domaine Saint-Sulpice, et par prolongation du quartier Ahuntsic-Quartier Ville. De surcroit, ce site est depuis plus de 10 ans caractérisé par la communauté comme un emplacement inévitable à la construction de logements sociaux et communautaires, qui sont indispensables dans le secteur.

La Ville a également l'objectif de créer un projet d'écoquartier sur le site. Les réflexions entourant Louvain Est doivent donc prendre en considération les questions sociales mais également « *environnementales et notamment atteindre des standards élevés en matière de protection des milieux naturels, de réduction des*

¹ En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9337,143319549&_dad=portal&_schema=PORTAL

émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique, etc. »² Pour ces raisons, il y a une recherche de densification de ce secteur qui se situe à proximité du métro Sauvé. Ce qui en fait un site inestimable dans une optique de « Vivre en Ville ».

C'est en prenant en considération le contexte sociale et environnemental du projet que l'atelier de co-design prospectif a été créé.

3. Anticiper un futur collectif



IMPORTANT

Ce plan est une esquisse qui sert à illustrer le programme et à présenter un potentiel de développement. Le plan présenté ne constitue pas un engagement de la part du Bureau de projet partagé.



PLAN D'ENSEMBLE PRÉLIMINAIRE

Bureau de projet partagé | Louvain Est
17 OCTOBRE 2019



À l'aide du plan d'ensemble préliminaire présenté par la Ville de Montréal et accepté en majorité dans la collectivité, les divers promoteurs de projet d'habitation intéressés à s'installer sur le site ont travaillé de pair lors de l'activité de co-design prospectif afin d'anticiper un futur collectif. Les scénarios présentés lors

² VIVRE EN VILLE (2014). *Objectif écoquartiers : Principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs*. Page 3.

de l'atelier cherchaient à répondre à la question « quelles seront les structures du vivre ensemble sur le site Louvain Est, en 2030? » afin d'envisager un avenir conjoint entre les membres de projets de logements sur le site. Ce futur collectif peut être perçu comme ce qui relie les différents projets d'habitation communautaires et privés entre eux, au-delà du simple fait d'être sur un même site. Plus spécifiquement, il peut être compris comme les éléments de communalisation entre les promoteurs qui permettraient de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui dépassera l'individualité de chaque projet? Pouvons-nous penser au site Louvain comme une expression significative du commun?

En ce sens, le but ultime de cette rencontre était donc d'approfondir ces questionnements lors d'un atelier de co-design prospectif et ainsi, de mieux comprendre les formes de communalisation qui peuvent réellement intéresser les promoteurs du site Louvain Est.

4. L'atelier de co-design prospectif

Trois principes fondamentaux sous-tendent un atelier de co-design prospectif : le design, la participation (Co-) ainsi que l'approche prospective. Brièvement, le design est mobilisé par des scénarios imaginaires qui amènent les participants à concevoir le projet autrement. La participation se retrouve dans la démarche de création collective entre les individus attablés autour des scénarios proposés qui, lors des discussions, transforment et créent une proposition qui leur est propre. L'approche prospective quant à elle passe par la projection des participants dans un futur possible (en 2030) pour leur permettre de penser différemment le présent.³

Il s'agissait, selon moi, de la méthode la plus appropriée pour explorer des notions de communalisation ainsi que pour imaginer et créer un futur collectif entre les différentes parties présentes. D'une part, cela a pour effet de sortir des projets « silos », où chaque promoteur cherche à voir son propre projet se réaliser sans nécessairement réfléchir aux avantages économiques, environnementales et sociaux de communaliser certains éléments, ou encore sans prendre en considération la complexité du site. D'autre part, le détour imaginaire permis lors de l'atelier de design prospectif peut permettre de sortir des carcans imposés par la structure logique et rationnelle et ainsi encourager l'innovation d'idées nouvelles en ouvrant les possibilités.

³ Abrassart, C., Scherrer, F. Lavoie, N. et Cyr C. (2017), « *Un atelier de co-design prospectif pour imaginer le développement d'un quartier de l'économie circulaire à Montréal* », in Arnsperger, C. et Bourg, D. (2017), *Écologie intégrale. Pour une société permacirculaire*, PUF, p. 191-198

5. La notion de commun

La définition du commun prend différentes formes selon les auteurs. Pour Elinor Ostrom⁴, il s'agit de ressources naturelles confrontées à des environnements incertains et complexes, où s'appliquent des règles opérationnelles spécifiques. Elle fait ressortir 7 principes de conditions favorables aux succès des communs : des limites, des règles opérationnelles, la possibilité de transformation des règles, une certaine surveillance mutuelle, des sanctions graduelles, des mécanismes de résolution de conflits ainsi qu'une reconnaissance minimale des droits d'organisation par les autorités gouvernementales externes.⁵ Pierre Dardot et Christian Laval⁶ le conçoivent quant à eux comme un principe politique fondamentale qui rend « *inappropriable* » ce qui est nécessaire à l'existence en l'administrant de manière collective et démocratique.⁷ Ils lui assignent une visée transformatrice de la société.⁸ Pour Bengi Akbulut⁹ l'entend plutôt comme une pratique collective qui vise à une autonomie et une égalité dans l'entretien et la production de nos besoins essentiels.¹⁰ Ces auteurs perçoivent tous le commun comme une structure qui s'oppose à la pensée libérale de la propriété privée et individuelle.

Yves-Marie Abraham¹¹ présente l'idéal-type communal comme un collectif autoproduit qui cherche à satisfaire par et pour lui-même certains de ses « besoins » en établissant des rapports d'entraide et de réciprocité et ce, en visant un partage équitable des décisions concernant le commun passant par la démocratisation.¹² Ainsi, la communalisation se structure hors de la privatisation et de l'étatisation en ciblant le partage des « moyens » permettant de satisfaire les besoins communs.¹³

⁴ Elinor Ostrom est une politologue et économiste américaine dont les travaux portent sur les biens communs.

⁵ Elinor Ostrom, « *Similitudes entre les institutions de ressources communes durables et auto-organisées* », Gouvernance des biens communs, Paris, De Boeck, 2010, p. 112-127 (16 pages sur 301).

⁶ Pierre Dardot et Christian Laval sont respectivement philosophe et sociologue. Ils ont collectivement écrit des ouvrages sur le néolibéralisme et à la thématique du Commun.

⁷ Pierre Dardot et Christian Laval, « *Post-scriptum sur la révolution au XXIème siècle* », Commun. Essai sur la révolution au XXIème siècle, Paris, La découverte, 2014, p. 569-583 (15 pages sur 592).

⁸ Duhem, Ludovic, et Kenneth Rabin. *Design écosocial : convivialités, pratiques situées et nouveaux communs*. Faucogney-et-la-mer, France : it: éditions, 2018. Page 326.

⁹ Bengi Akbulut est professeure au département de géographie, urbanisme et environnement de Concordia.

¹⁰ Bengi Akbulut, "Commons", in Spash, C.L. (ed) *The Routledge Handbook of Ecological Economics: Nature and Society*. Routledge, Abingdon, 2017, pp. 395-403 [Chapitre de livre]

¹¹ Yves-Marie Abraham est professeur au département de sociologie du HEC Montréal

¹² Yves-Marie Abraham. *Hivers 2020. Cours La décroissance soutenable; Théorie et pratiques*. Montréal. HEC Montréal.

¹³ Idem.

Dans leur forme urbaine, les communs cherchent à dépasser « l’anonymat, l’indifférence et l’individualisme propres aux styles de vie urbains »¹⁴ et se caractérisent par l’absence de rivalité entre les individus. De plus, l’intensité de l’utilisation d’un bien commun entraîne un accroissement de la valeur économique mais surtout sociale autour de ce dernier.¹⁵

6. Les communs et le Site Louvain Est

En s’inscrivant dans une vision d’écoquartier, le site Louvain Est se caractérise comme un « projet collectif par excellence, [qui] doit pouvoir s’appuyer sur une vision claire et commune, non seulement du quartier lui-même, mais de son rôle dans l’agglomération. »¹⁶ L’écoquartier possède des visées sociales et environnementales qui correspondent en partie aux objectifs des communs. En prenant appui sur les caractéristiques et les fonctions des communs, il est possible d’enrichir le projet collectif qu’est le site Louvain Est. De plus, un tel projet se structure selon l’assemblage d’éléments complexes qui se définissent par l’aménagement du secteur, mais également par les relations entre les individus, les projets d’habitation et le secteur limitrophe. C’est l’amalgame de toutes les composantes qui formera le site Louvain Est et permettra d’assurer sa pérennité.

C’est cette toile de soutien que j’ai tenté de faire ressortir avec l’activité de co-design.

7. Les quatre notions approfondies

Quatre thèmes ont été explorés durant l’atelier de co-design : la mutualisation appliquée à l’habitation, aux ressources, aux savoirs et aux espaces. Ces thèmes ont été choisis d’abord pour leur potentiel liant entre les futurs acteurs du site puis afin d’aborder les thèmes déjà travaillé dans les groupes de travail présents dans le *Rapport synthèse des travaux des groupes citoyens, Hivers et printemps 2019*. Dans ce rapport, les cinq thèmes présents avaient été créés par le comité de pilotage dans le but de stimuler les réflexions : *Cultiver notre jardin ; Savoir, culture et apprentissage ; Habiter au-delà du logement ; Impulser des activités économiques d’utilité sociale ; Partage et gestion des équipements et espaces collectifs.*

¹⁴ Daniela FESTA, « Les communs urbains. L’invention du commun », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #16 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017. Page 236.

¹⁵ Daniela FESTA, « Les communs urbains. L’invention du commun », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #16 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017. Page 237.

¹⁶ VIVRE EN VILLE (2014). *Objectif écoquartiers : Principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs*. Page 3.

De ce rapport synthèse, les éléments ressortis par les groupes de citoyens et réutilisés pour créer l'atelier de co-design prospectif sont : *Cuisine collectives – cuisines partagées - lieu de participation vie citoyenne - lieu de socialisation (4 saisons) - atelier transmission des savoir-faire - lieux multi-vocation (grand) - école communautaire - gestionnaire des lieux communs - place de contacts informels - place de contacts formels- lieux d'insertion - gouvernance du site – valeurs - mixité des logements - espaces disponibles à d'autres : cegep, CIUSSS - organisme gestionnaire des partages - salles multidisciplinaires - carte des services - bénévolat - gestion collaborative.*¹⁷

8. Déroulement de la séance

L'atelier a eu lieu lundi le 9 mars dès 13h30. Une brève présentation a été faite afin de s'assurer une certaine compréhension pour tous les participants de la prospective ainsi que du déroulement de la rencontre. Une activité de Légo a été utilisée pour briser la glace entre les participants des différentes tables. Ils devaient représenter des concepts demandés avec les blocs, puis les animateurs faisaient un tour de table pour permettre à tous de présenter leurs créations. Quatre créations en Légo ont été demandées aux participants soit : (1) Faire une tour qui les représente, (2) Représenter leur «clientèle», les gens qu'ils sont venus représenter aujourd'hui, (3) représenter leur définition du Vivre ensemble, (4) Représenter les bénéfices et/ou les contraintes/difficultés du vivre ensemble.



¹⁷ En ligne : <https://www.realisonsmtl.ca/11047/widgets/43396/documents/19585/download>



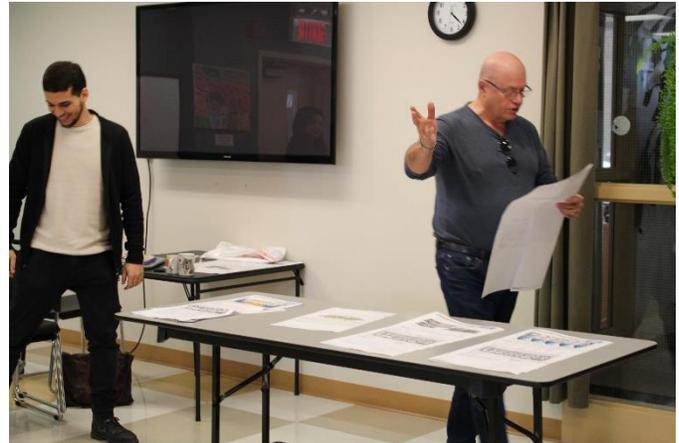
Par la suite, les scénarios prospectifs ont été présentés à tous pour que les participants prennent connaissance des sujets abordés aux divers tables. Chaque thème commençait avec la même mise en contexte générale qui transportait les participant en 2030 et présentait le site Louvain Est complètement transformé.

Nous sommes en 2030, le site Louvain Est est désormais complètement transformé. La vie citoyenne prend la place de la mobilisation, là où il y avait des clôtures on trouve désormais des chemins invitants, les hangars ont laissé place aux logements et le bourdonnement des camions de la ville aux rires des enfants. Cette nouvelle agglomération permet la préservation de la vocation sociale du Domaine Saint-Sulpice et d'y encourager un tournant nouveau, une voie nouvelle. Effectivement, après 20 ans d'évolution, la participation citoyenne s'oriente davantage vers le travail communautaire. Ce dernier a été soutenu à la base par les promoteurs de logements communautaires en assurant des structures de mise en commun, puis par les nouveaux habitants grâce à la création de réseaux sociaux qui dynamisent l'ancienne fourrière de la ville, à l'image de l'écoquartier Vauban.



Les premières 10 minutes ont été consacrées à la familiarisation du scénario par les participants. Ils devaient donc faire une analyse critique de la proposition et ainsi en faire ressortir les aspects positifs et négatifs. Les 15 minutes suivantes ont été dédiées à la création d'un nouveau scénario qui correspondait d'avantage aux participants attablés tout en outrepassant les difficultés soulevées dans la proposition initiale. Par la suite, les équipes ont pu élaborer leur scénario collectif en remplissant le *Journal des communs* de 2030. (Voir en annexe, les documents remplis par les participants.)

Pour conclure l'après-midi de création, un membre de chaque équipe est venu présenter les conclusions du travail de son groupe au reste des promoteurs.



9. Objectifs, résultats et analyses/propositions

Habitation

Le site Louvain Est a été conçu d'une manière singulière : l'ensemble du secteur, et même des bâtiments, est pensé selon la propagation du son. La considération du son dans l'aménagement urbain et des habitations permet d'«évite[r] la supposition implicite que tout bruit environnemental est mauvais» en plus d'enrichir les environnements sonores de ce secteur du quartier, dans la perspective du projet Ville Sonore. Cette manière de concevoir les îlots favorise la bonne entente entre voisins en plus de créer des habitations intergénérationnelles qui constituent l'identité du secteur. L'emplacement des habitants sur le territoire est fonction de la sensibilité individuelle au(x) son(s); la priorisation selon cette sensibilité est possible grâce à des enregistrements et un descriptif sonore, disponibles pour chaque appartement. Cela permet de sensibiliser les futurs locataires aux bruits ambiants, et ainsi, de se projeter dans l'ambiance de logement avant d'y emménager. De plus, la cohabitation d'une population diversifiée dans les immeubles et même au sein des appartements encourage une mise en place d'une structure de type Habitation Partagée qui permet « [d]es jumelages, parfois intergénérationnels, [qui]s'effectuent en tenant compte des affinités et du mode de vie de chacune des deux parties dans le but de partager un logement » ou un immeuble, en harmonie.



Le thème de l'habitation avait pour objectif d'observer si une mixité verticale dans les bâtiments était possible entre les promoteurs de projet d'habitation. Ainsi, les habitants d'un ensemble d'appartements ne correspondraient pas tous à une même « population type » représentée par un seul promoteur, et cela ouvrirait la possibilité d'une communalisation entre divers promoteurs. Le scénario de départ touchait donc la mixité dans les logements et dans les bâtiments en plus d'aborder la question des stimulations sonores comme pouvant être un perturbateur du vivre ensemble.

Le travail des participants a fait ressortir les éléments suivants :

La mixité devrait être possible, mais elle devrait être restreinte à certaines zones puisque « La proximité continue est difficile et les besoins sont parfois non-compatibles ». Dans les logements, elle devrait être attribuable à un choix individuel encouragé par un OBNL de services. Ce dernier permettrait de relier les gens désireux de partager leur espace. La mixité dans les bâtiments n'a quant à elle pas été privilégiée lors des discussions entre les différents promoteurs de projet. Toutefois une mixité dans l'entretien commun des espaces collectifs a été favorablement mise de l'avant.

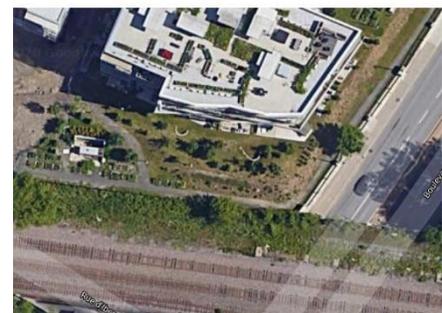
Dans un autre ordre d'idées, la question du son devrait être gérée à la base par la qualité de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction des édifices. Les participants ont souligné que les perturbateurs sonores doivent être réduits ou contrôlés au maximum puisqu' « [ils] se supporter[ont] plus si le son est bien géré ».

De cette consultation sur la mutualisation des espaces habitables ressort une certaine singularité des promoteurs de projets « privés » qui présentaient des solutions plus individuelles et semblaient frileux à généraliser les solutions à l'ensemble du site. On peut donc se poser la question : *comment les gens qui achèteront des condos sur le site pourront-ils faire partie intégrante de la communalisation, qu'entraîne l'idée d'écoquartier?* Il serait peut-être possible d'y parvenir en privilégiant les projets de coopératives de propriétaires qui veulent faire affaire avec le Fonds Coop Accès Proprio (FCAP). Ce fond favorise l'accès à la propriété aux ménages à revenus modestes et permettrait d'assurer l'abordabilité des condos sur le site puisque « [l]es dites modalités prévoient qu'au moment d'une vente éventuelle, le membre récupérera 40 % du gain en capital, la coopérative conservera 10 % de ce gain et 50 % retourneront au FCAP »¹⁸. Ce modèle coopératif original d'accès à la propriété devrait permettre d'offrir des habitations

¹⁸En ligne : <http://espacehabitat.gouv.qc.ca/societe/une-proprietesans-se-ruiner/>

dont le prix d'achat sera abordable, en dessous de celui du marché, pour ses membres. L'objectif du modèle est d'assurer, à long terme, l'abordabilité des propriétés, au-delà du premier acheteur puisque c'est l'organisme sans but lucratif, le Fonds Coop Accès Proprio (FCAP) qui se porte acquéreur du fond de terrain à perpétuité tandis que la coopérative est propriétaire du bâtiment et le ménage propriétaire de son logement.¹⁹ Il s'agit d'un programme qui permet de rendre accessible le droit d'usufruit d'un logement aux ménages avoisinant le revenu moyen en plus, de sortir d'une vision libérale de la propriété privée. La propriété physique restant commune puisqu'elle appartient à la coopérative. En ce sens, les ménages intéressés par ces projets porteront sûrement d'avantage les valeurs communales que s'il s'agissait de condos réguliers. L'ancien président-directeur général de Fondation, Léopold Beaulieu, souligne même qu'« il s'agit d'une approche d'habitation citoyenne, qui aborde un mode de propriété coopérative sous l'angle des communs c'est-à-dire plusieurs ressources partagées, gérées collectivement par une communauté, qui en établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et pérenniser cette ressource tout en assurant les avantages de la reconnaissance d'un droit d'utilisation. »²⁰ Des projets du FCAP pourraient donc convenir aux valeurs attribuées au projet Louvain Est et à celle sous-tendues par la charte des écoquartiers. De plus, ils correspondent aux demandes du comité de bon voisinage de l'importance d'une rétention des jeunes familles en ville puisque la FCAP les privilégie.

Les participants, en proposant des zones particulières pour les familles, les colocations ou encore les personnes seules, ont démontrés leur désir de subdivisé le site selon les mouvements et perturbations possibles. En subdivisant le site, non pas selon les typologies des foyers, mais plutôt en zones sonores qui varient selon l'emplacement sur le site on répondrait aux attentes des promoteurs de projet tout en assurant une certaine mixité sur le site. Par exemple, la zone entourant l'école primaire est d'avantage un secteur où l'objet sonore qu'est l'être humain crée des ondes par ses mouvements intensément durant la journée et qui se tranquillise au fur et à mesure que les heures s'écoulent. En ce sens, le son de l'eau, largement abordé lors des discussions entre les participants comme étant un bruit considéré comme positif pourrait être utilisé sur le site. De manière stratégique, une fontaine pourrait être installée entre certaines zones et ainsi créer une scission entre des secteurs considérés comme moins stimulés sonorement et d'autres plus actifs. Il serait également possible d'utiliser des éléments visuels distinctifs pour souligner les changements de



¹⁹En ligne : <http://espacehabitat.gouv.qc.ca/societe/une-proprietesans-se-ruiner/>

²⁰ En ligne : <https://www.fondaction.com/nouvelles/parteneriat-cqch-fondaction/>

secteurs. Par exemple, la couleur bleue tout comme le bois qui mènent dans un état psychologique reposant pourraient être privilégiés dans les secteurs désirés moins énergiques.^{21 22}

À l’instar du bâtiment « Rosemont les Quartiers » (coin Saint-Joseph et Molson) qui possède une géométrie variée sur la façade donnant sur le chemin de fer afin d’atténuer pour le reste du voisinage la réverbération du son produit par le mouvement des trains, le site Louvain Est pourrait encourager le travail des parements extérieurs. Le secteur donnant sur la voie ferrée ainsi que les cours intérieures, pourraient avoir des façades travaillées afin de s’assurer que les sons ne soient pas amplifiés par l’architecture. Cela permettrait d’éviter des conflits entre voisin et du même coup assurer une signature architecturale au site Louvain Est. *(En haut, à droite : Photo de la façade angulaire du bâtiment Rosemont des Quartiers)*

En outre, les bâtiments dont la hauteur le permet pourraient privilégier les escaliers extérieurs. En assurant un maximum de déplacement hors de la section la plus isolée du bâtiment soit, du parement donnant sur l’extérieur, les problèmes entre voisin liés à une mauvaise insonorisation entre les logements et les espaces de circulations peuvent être évités. De plus, les coursives permettent d’optimiser les espaces intérieurs, d’aménager plus de fenêtres tout en étant un lieu de rencontre entre les occupants. *(À droite : Photo des balcons en coursives du Mimosa du Quartier²³)*



La composition des planchers et plafonds devrait être prioritairement réfléchi pour l’atténuation du son entre les étages. Pour ce faire, certaines compositions de plancher favorisent l’insonorisation; une membrane acoustique sous le revêtement de plancher ou encore une structure plafond qui renforce l’isolation acoustique peuvent être utilisés. Il est important de noter que ces techniques prennent plus de matériaux et plus de temps à l’installation que d’autres techniques standards²⁴. Toutefois, pour assurer le

²¹ Pillon, Thierry. « Les couleurs d’ambiance. L’exemple des bureaux dans les années 1950-1960 », *Communications*, vol. 102, no. 1, 2018, pp. 199-209.

²² Geneviève Poirier, « Le bois comme générateur d’ambiances visuelles en architecture : étude expérimentale comparative sur la satisfaction visuelle à l’aide de maquettes à l’échelle réduite », *Mémoire de maîtrise, sous la direction d’André Potvin et Claude M.H. Demers, Université Laval*, 2017, 241 p.

²³Source illustration : <https://www.ecohabitation.com/guides/3386/le-mimosa-du-quartier-une-architecture-sociale/>

²⁴En ligne : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/insonorisation-comment-reduire-le-bruit-dun-etage-a-lautre/>

bien-être des occupants et leur donner envie d’entrer en contact avec leur voisinage, il faut permettre à tous un espace privatisé, un endroit isolé des stimulus externes.



Il y a aura toujours des bruits, mais en réfléchissant en amont à leur impact dans le vivre-ensemble et en cherchant à atténuer leurs importances dans la vie des occupants, il serait possible de favoriser le bien-être de tous. (À gauche : Photo des coursives d’Abricoop²⁵)

Ressources

De petits cabanons parsèment le site Louvain Est. À l’intérieur on y retrouve des accessoires de toute sorte; pelles, tondeuses, tournevis, sécateurs, machines à coudre, nettoyeurs à tapis, vadrouilles à vapeur, etc, le tout à l’image de La remise – bibliothèque d’outils qui « permet l’entreposage des outils d’usage commun » et les met « à la disposition de ses membres sous forme de prêts ». L’utilisation d’une carte des services permet de suivre les déplacements des éléments empruntés. Ce facteur d’aménagement rend visible la pointe d’une mutualisation de l’équipement sur le site; mutualisation qui va bien au-delà des petits cabanons, puisque cette structure répond à d’autres demandes, par exemple, l’aide aux déménagements à vélo ou encore des services de déneigement.

²⁵ Source illustration: <http://www.seuil-architecture.com/2019/06/01/habitat-participatif/seuil-architecture-abricoop-cooperative-habitants/>



Le thème des ressources avait pour objectif de mieux comprendre jusqu'où la mutualisation d'équipements et de services serait possible entre les habitants et entre les promoteurs afin de diminuer l'empreinte écologique individuelle et encourager l'entraide. Le scénario de départ mettait de l'avant la mutualisation d'équipements et de services, la question de l'entraide entre voisin ainsi que la question de la gestion d'une telle structure.

Le travail des participants a fait ressortir les éléments suivants :

Les participants ont mis de l'avant que l'offre d'équipement commun pourrait être structurée selon les besoins en divers thèmes d'après l'emplacement sur le site. Ils ont suggéré les thématiques de l'agriculture, du déneigement, de l'électronique, d'échange avec le quartier et de projet citoyen (voir plan en annexe dans le document remplis par les participants). Ils ont également fait valoir qu'internet est ce qui relie d'avantage les gens entre eux et donc, qu'il serait prioritaire de connecter les habitants par une application afin d'offrir ce type de service collectif. L'attribution de la gestion des ressources communes a aussi été soulevée puisqu'il faudra « identifier LE responsable » de cette organisation. La bibliothèque à l'ouest de la parcelle a été désignée par les participants comme gestionnaire potentiel car il s'agit d'une structure d'emprunt déjà existante et qui tend à diversifier ses services offerts aux citoyens.

Les promoteurs ont démontré un intérêt à la communalisation d'équipement sur le site. Cependant la question d'une gestion par les occupants n'a pas été favorisée. Ce serait plutôt une gestion externe aux projets d'habitation qui serait privilégiées pour ce type de service, ce qui est compréhensible si l'on garde en tête que les habitants auront déjà à charge la gestion de leur coopérative d'habitation. En l'assignant à la bibliothèque, il serait possible de dégager des échanges par le partage de connaissances et de temps proposé par une autre table de participants (voir la section sur les Savoirs). De plus, il s'agit d'un service dans la lignée du mandat social, culturel et économique des bibliothèques.²⁶ Néanmoins, ce sont les besoins des occupants auxquels l'offre de services et d'équipements devra répondre et donc, le choix des services offerts devra être collaboratif et évolutif selon les besoins changeants sur le site et des secteurs limitrophes. Pour ce faire, le cercle décisionnel de la bibliothèque devrait être composé en partie de citoyens occupants.

En termes d'aménagement, l'implantation sur le site selon des besoins spécifiques, tel que proposé par les participants, pourra être bénéfique pour ce service. En évitant de tout concentrer dans un même espace, cette structure de communalisation sera plus accessible à tous. Par ailleurs, cette structure d'aménagement rendra plus visible ce service et aura ainsi tendance à encourager son succès d'utilisation puisqu'il risque d'être plus sollicité par les habitants.

De surcroît, cela contribuera à la vitalité du quartier en encourageant les déplacements entre les différents points de cueillette d'équipement. Cette circulation contribuera à la sécurité du quartier en permettant de garder un œil sur la rue relativement constant dans la mesure où cette mixité des fonctions permettra de susciter l'intérêt des citoyens, d'engendrer de l'achalandage et par conséquent favorise le dynamisme du secteur.²⁷

Savoirs

Une structure d'échange de connaissances tisse des relations sur le site Louvain Est. Les habitants sont incités à partager leurs savoirs dans des ateliers de transmission ouverts tant

²⁶ Les bibliothèques publiques du Québec (2012). Les municipalités de demain : la Bibliothèque publique au service de la société du savoir et des citoyens. Documentation et bibliothèques, 58 (2), 62–68. <https://doi.org/10.7202/1028908ar>

²⁷ Paquin, S., et Union des municipalités du Québec. *Ma ville en toute confiance: guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires*. Union des municipalités du Québec, 2009. <https://books.google.ca/books?id=1f32jwEACAAJ>. Page 14.

aux étudiants du Cégep Ahuntsic, qu'aux habitants du site et des secteurs limitrophes. Il s'agit de moment de participation à la vie citoyenne et de socialisation intergénérationnelle et multiculturelle. À l'image de Upop MTL dont la mission est de « créer un lieu dynamique de rencontre, de réflexion et de partage des connaissances pour un public varié » on y retrouve des ateliers de sensibilisation aux habitants du secteurs, par exemple pour mieux comprendre le trouble du spectre de l'autisme ou encore les réalités des personnes réfugiées. Il y a également des ateliers d' « information sur la gestion des coopératives et sur l'économie sociale, ainsi que sur le financement des différentes initiatives » comme c'est le cas à l'Écoquartier Vaudan. De plus, en échange du savoir transmis, les formateurs reçoivent une carte d'achat à dépenser dans les commerces du site Louvain, ce qui stimule l'économie des commerces.



La thématique des savoirs cherchait à mieux comprendre comment on peut encourager les rencontres entre les habitants et ce, hors des structures d'habitation afin de créer une vie de quartier attrayante ainsi qu'un sentiment d'appartenance au site Louvain Est (et qu'éventuellement ce sentiment d'appartenance grandisse au-delà du quadrilatère désigné). Le scénario abordait l'économie solidaire, les achats locaux ainsi que l'idée d'un pôle d'échange qui tisseraient des relations dans le quartier.

Le travail des participants a fait ressortir les éléments suivants;

Les participants ont fait valoir qu'une banque de compétences et d'expertises pourrait être l'élément structurant de la toile relationnelle du quartier. Elle permettrait l'échange de services, d'espaces et de connaissances entre les habitants du secteur. La gestion pourrait être assurée par un organisme (communautaire), tout en permettant aux gens du secteurs d'être partie prenante des décisions qui touchent leur collectivité. De plus, des activités rassembleuses et offertes à tous seraient envisagées dans le but de consolider les liens entre les résidents.

Les participants ont démontré une ouverture à l'échange de compétences, sur le site. Cet intérêt pour le partage de temps, d'espace et de savoirs laisse toutefois subsister la crainte de « bruler » les habitants du site en leur demandant de trop s'investir. Il s'agit d'une crainte légitime puisque plusieurs coopératives mettent de l'avant divers solutions pour encourager l'engagement de leurs membres.²⁸ Que ce soit en sous-traitant l'entretien ménager, en diminuant le cout du loyer selon l'importance de l'implication ou en changeant de mode de gestion pour convenir d'avantage aux membres, les coops apprennent à se réinventer et à trouver des moyens pour dépasser le désintérêt de leurs membres pour certaines tâches. Ainsi, en demandant aux occupants de s'investir dans d'autres activités collectives, il devient primordial de structurer ces dernières en s'appuyant sur les principes des communs selon Elionor Ostrom. En assurant des limites, des règles opérationnelles, une certaine surveillance mutuelle, des sanctions graduelles, des mécanismes de résolution de conflits mais surtout la possibilité de transformer les règles et de les ajuster selon les différents groupes, la préservation des divers secteurs collectifs auront plus de chance de succès auprès des occupants. Également, il ne faudra pas demander à tous et chacun de s'investir de manière identique dans toutes les activités collectives proposées, mais plutôt accepter que les capacités des occupants puissent être utiles dans une sphère commune, quelle qu'elle soit.

Les promoteurs de projets ont également fait ressortir la peur d'être mis de côté dans les décisions, et donc un désir de « tout » décider en collectivité. La dichotomie entre ces deux désirs, de ne pas épuiser ses membres et de s'investir dans tout, démontre la nécessité de choisir une structure de gouvernance qui permet une autonomie dans la prise de décision. Ainsi, chacun peut sentir qu'il a une voix dans le projet collaboratif, sans pour autant travailler dans l'entièreté des décisions. Je pense qu'une structure décisionnelle de type sociocratique pourrait être utile dans la gestion des activités bénévoles. Ce type d'organisation horizontale s'organise autour d'élections sans candidats et sans chef, où les décisions

²⁸ En ligne : <https://fechimm.coop/fr/participation-4-approches>

s'effectuent dans des cercles de prises de décision et ce, par consentement des membres du ou des cercle(s) concerné(s). De plus, un double lien en permettant les échanges et la surveillance entre les cercles fait office de liant entre les divers groupes décisionnels.²⁹

Pour intéresser les occupants du site Louvain Est à participer aux activités qui leur seront proposés dans le secteur, les participants ont aussi fait valoir qu'un bon transfert d'informations sur les offres d'échanges de proximité se doit d'être mis sur pied. Il faudra assurer un accès accessible pour tous. C'est pourquoi des solutions diversifiées ont été discutées pour rejoindre un large public, en passant par le réseau Wifi et des babillards d'informations.

Espaces

L'hospitalité collective de Louvain Est est reconnue dans Montréal et même à l'international. Le partage de pièces multifonctionnelles est ancré dans les habitudes du site. Un peu à l'image de l'Entremise qui a pour mission de « connecter des espaces sans personne à des personnes sans espaces », la structure du site permet de lier des personnes qui ont un besoin temporaire d'espace avec l'espace en question. Le tout est possible grâce à l'intégration de cellules d'appoints lors de l'aménagement du site, ce qui permet désormais une utilisation collective de certains espaces. On y retrouve des chambres d'invités, des bureaux, des studios d'art, des cuisines partagées, etc, disponibles à l'emprunt pour les membres de la collectivité Louvain. Ce mode d'habiter commence même à faire écho chez les habitants limitrophes qui empruntent les salles et mettent graduellement leurs pièces supplémentaires à disposition.

²⁹ En ligne : <https://36000communes.org/encyclopedie-citoyenne/democratie-directe/theories-politiques/typologie-des-organisations/>



Le scénario portant sur les espaces communs avait comme objectif de mieux saisir comment les espaces collectifs pourraient être investis par des besoins transitoires de manière partagée. L'idée sous-jacente étant de pouvoir diminuer la taille des logements et donc leur coût, tout en proposant des espaces supplémentaires à l'usage lorsque nécessaire. En ce sens, le scénario questionnait les besoins d'espaces collectifs et les lieux pouvant être utilisés pour tous. De plus, il proposait une ouverture aux gens habitants à l'extérieur du site, tout en proposant un partage des diverses charges entre les promoteurs de projet responsables.

Le travail des participants a fait ressortir les éléments suivants :

Pour des questions de sécurité, les participants n'ont pas été très réceptifs à instaurer des espaces semi-publics dans les bâtiments à logement. Toutefois, ils ont discuté d'un lieu d'insertion sociale des populations ayant plus de possibilité d'être marginalisées (autistes, personnes âgées...) sur le site. Ce lieu prendrait la forme d'une cuisine collective, d'un bistro/café et d'une galerie d'art et de partage culturel. Il s'agit d'un espace polyvalent qui sert à la rencontre, l'inclusion ainsi qu'à l'échange de savoirs. Ils ont également précisé qu'il faudrait une gestion de l'espace par un organisme puisque « si c'est fait par tout le monde, ce n'est pour personne en particulier » tout en précisant que ça pourrait correspondre à « un poids supplémentaire » pour l'organisme qui l'administre.

Les défis financiers qu'entraînent la construction et le maintien d'une coopérative ont encouragé les promoteurs de projet d'habitation à réfléchir prioritairement à cet enjeu. Ils ont fait valoir qu'une source de revenu supplémentaire pour leurs organismes pourrait être alléchante. Bien que le financement offert aux projets de coopératives d'habitation ne permette pas la création d'espace qui possède d'autres objectifs que celui de loger des individus³⁰, l'idée d'un lieu à usages mixtes a été soulevé par les participants. Toutefois, ils ont clairement fait valoir l'importance de bien séparer les espaces privé, semi-privé et collectifs (ouvert à tous même les gens de l'extérieur) et désigné les édifices d'appartements comme ne pouvant être de ce dernier type. Il faudrait donc continuer le processus afin de déterminer avec les promoteurs l'emplacement de ces espaces sur le plan d'ensemble tout en définissant leurs caractéristiques ainsi que les structures de délimitations possibles entre eux.

Dans le processus à venir, il serait intéressant de considérer avec les promoteurs de projets ayant accès à une financement pour un local communautaires, la possibilité d'en juxtaposer deux. Ainsi, les montants alloués et les superficies pourraient peut-être combinés pour créer des espaces plus polyvalents, flexibles. Tout en permettant d'offrir un espace collectif attrayant, polyvalent pour la communauté du site Louvain Est.

Pour conclure, les participants de cette table ont fait valoir leur crainte d'une gestion supplémentaire et lourde pour les organismes si l'on construit des espaces collectifs entre divers promoteurs (espace d'emprunt), tout en démontrant leur intérêt pour une source de revenu supplémentaire pour l'organisme en charge (espace locatif). Il semble que ce soit d'avantage des appréhensions liées à la gestion collaborative des lieux de communalisation qui freinent les promoteurs à s'investir dans ce type de projet, plutôt que l'idée de communalisé. Cette appréhension est légitime, c'est pourquoi il est indispensable de proposer un style de gestion qui donnerait particulièrement envie aux promoteurs de communaliser divers lieux sur le site Louvain Est.

10. Conclusion

La communalisation appliquée aux thèmes de l'habitation, des savoirs, des ressources et des espaces a été bien reçue par les promoteurs de projet d'habitation intéressés à s'installer sur le site Louvain Est. Les résultats de l'atelier témoignent d'un désir de mixité entremêlé d'une appréhension d'une gestion lourde, chaotique et finalement nuisible au désir de communalisation. Que ce soit dans une coopérative de 81

³⁰ Sauf pour des populations ayant des besoins particuliers

logements ou dans une coopérative village de 866 logements, la participation des membres et la gestion reste toujours un défi.³¹ Il semblerait que miser sur la convivialité entre les membres encourage la participation. De plus, à l'image de la coopérative Village Cloverdale de Pierrefonds, il faudrait rechercher une forme asymétrique de la gestion immobilière pour convenir à tous, sans nécessairement chercher l'accommodement à tout prix. Également, dans cet exemple de coop, la gestion globale a été professionnalisée, ce qui est considéré comme incontournable selon le président pour une structure aussi vaste.³² Il pourrait donc être également nécessaire de jongler entre une certaine centralisation et décentralisation des éléments dans la gestion du site Louvain Est.

Lors de l'atelier de co-design prospectif, toutes les tables ont abordé la question de la gestion des communs. Ces interrogations témoignent du fait que la gestion du site influencera grandement l'aménagement des espaces. Inversement, la puissance instituante du lieu, soit sa géologie physique et sociale créée par l'aménagement, influencera également la structure du commun et ainsi sa gestion³³. Cette interdépendance marque l'importance de travailler de pair ces deux questions puisque l'une ne va pas sans l'autre dans une structure communale. En ce sens, il est primordial de choisir les grandes lignes des structures de gestion désirées pour ainsi aménager les sous-ensembles et l'ensemble correspondants.

Les tables de création ont abordé les quatre principes transversaux incontournables dans tous projets d'écoquartiers selon Vivre en ville³⁴. Dans cette optique, *l'optimisation des équipements et des infrastructures* pourrait être favorisée sur le site Louvain Est selon la balise suivante : trouver une gestion adéquate qui ne centralise pas tout et qui permet une flexibilité dans les décisions. En ce sens, certains secteurs du quadrilatère pourront être d'avantage considérés comme des lieux de communalisation tandis que d'autres pourront permettre une communalisation minimale.³⁵ *L'équité, la solidarité et la démocratie* seront favorisées par les occupants du secteur, sans pour autant être obligatoires. Il faudra laisser la possibilité aux gens de s'impliquer selon leur désir et leur disponibilité, comme dans tous projets collaboratifs. De plus, *l'approche écosystémique* semble importante pour les promoteurs de logement, sans pour autant être facilité par l'ampleur du projet. C'est pourquoi une subdivision des secteurs, des

³¹ En ligne : <https://fechimm.coop/fr/voir-grand-tiohtiake>

³² En ligne : <https://fechimm.coop/fr/voir-grand-cloverdale>

³³ Duhem, Ludovic, et Kenneth Rabin. *Design écosocial : convivialités, pratiques situées et nouveaux communs*. Faucogney-et-la-mer, France : it: éditions, 2018. Page 331.

³⁴ VIVRE EN VILLE (2014). *Objectif écoquartiers : Principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs*.

³⁵ Toutefois, il est possible de prioriser les projets qui misent sur la communalisation. Par exemple, ceux souhaitant communaliser pourraient être les premiers à pouvoir s'installer sur le site, ou encore à choisir leur emplacement, puisqu'ils représentent un principe important de l'écoquartier

collaborations pourrait être favorable au projet commun. En travaillant en sous-groupes, cela permettrait de rendre plus digeste l'évolution du projet pour les promoteurs tout en facilitant la concrétisation de certains éléments de communalisation encore flous. Également, cela pourrait éventuellement permettre de dépasser le projet individuel porté par chaque promoteur pour créer des projets communs. Pour terminer, la *résilience et l'adaptabilité* ont été abordés parce qu'ils sont sous-jacents à la gestion des communs ainsi que d'une manière plus spécifique à l'aménagement par le groupe « Espaces » qui a idéalisé un espace polyvalent qui reste ouvert aux changements de vocation selon les besoins exprimés.

Pour la suite du projet, il pourrait être utile de créer des sous-groupes de promoteurs qui souhaitent s'installer dans le même secteur, ou qui ont des affinités, afin qu'ils puissent travailler en profondeur sur certains aspects du site Louvain Est.

Autre :

Au-delà des résultats de l'activité de co-design, la réfection du bâtiment « Pole alimentaire » pourrait peut-être user de la subvention pour les bâtiments industriels durables du programme *Accélérer l'investissement durable* de la Ville de Montréal. Cette aide financière encourage entre autres les investissements dans des initiatives innovantes et durables. L'un des secteurs d'activité visé par ce programme est la culture en serre sur le toit d'un bâtiment.

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9497,143214549&_dad=portal&_schema=PORTAL

Il serait possible d'encourager un acteur québécois de production alimentaire urbaine déjà existant qui figure au bottin des producteurs et productrices du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) à faire partie intégrante du site Louvain Est.

<http://cretau.ca/index.php/ressources/bottin-des-producteurs-et-productrices/>

Annexe habitation

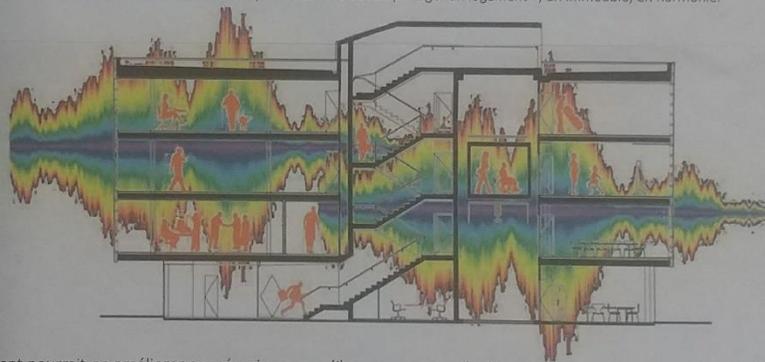
Le scénario proposée est une idée loger avec voisins (positif) mais la proximité continue est difficile et (négatif) les besoins et par conséquent

avec amis et voisins

très dépendant pour le locataire - basement une chambre supplémentaire
les proximités continues est difficile
besoin

Nous sommes en 2030, le site Louvain-Est est désormais complètement transformé. La vie citoyenne prend la place de la mobilisation, là où il y avait des clôtures on trouve désormais des chemins invitants, les hangars ont laissé place aux logements et le bourdonnement des camions de la ville aux rires des enfants. Cette nouvelle agglomération permet la préservation de la vocation sociale du Domaine Saint-Sulpice et d'y encourager un tournant nouveau, une voie nouvelle. Effectivement, après 20 ans d'évolution, la participation citoyenne s'oriente davantage vers le travail communautaire. Ce dernier a été soutenu à la base par les promoteurs de logements communautaires en assurant des structures de mise en commun, puis par les nouveaux habitants grâce à la création de réseaux sociaux qui dynamisent l'ancienne fourrière de la ville, à l'image de l'écoquartier Vauban.

Le site Louvain-Est a été conçu d'une manière singulière : l'ensemble du secteur et même des bâtiments est pensé selon la propagation du son. La considération du son dans l'aménagement urbain et des habitations permet d'«évite[r] la supposition implicite que tout bruit environnemental est mauvais» en plus d'enrichir les environnements sonores de ce secteur du quartier, dans la perspective du projet Ville Sonore. Cette manière de concevoir les îlots favorise la bonne entente entre voisins en plus de créer des habitations intergénérationnelles qui constituent l'identité du secteur. L'emplacement des habitants sur le territoire est fonction de la sensibilité individuelle au(x) son(s); la priorisation selon cette sensibilité est possible grâce à enregistrements et un descriptif sonore, disponibles pour chaque appartement. Cela permet de sensibiliser les futurs locataires aux bruits ambiants, et ainsi, de se projeter dans l'ambiance de logement avant d'y emménager. De plus, la cohabitation d'une population diversifiée dans les immeubles et même au sein des appartements encourage une mise en place d'une structure de type Habitation Partagée qui permet « [d]es jumelages, parfois intergénérationnels, [qui] s'effectuent en tenant compte des affinités et du mode de vie de chacune des deux parties dans le but de partager un logement », un immeuble, en harmonie.

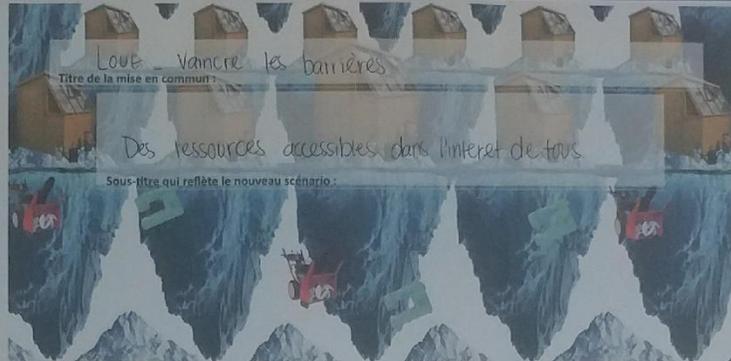


Comment pourrait-on améliorer ce scénario pour qu'il nous corresponde d'avantage?

Conception architecturale & urbanistique réfléchi pour ne pas amplifier

la cohabitation est une option pour les locataires vieillissant des les logements

↳ ^{très grand} services facilitant ≠ obligation pour personne



Choisir 2 valeurs transversales qui représentent le mieux le scénario :

- Vivre ensemble Protection de l'environnement Collaboration Innovation sociale et communautaire
Pérennité Solidarité Intelligence collective & Démocratie citoyenne Harmonie

Expliquer brièvement pourquoi vous avez choisi ces 2 valeurs :

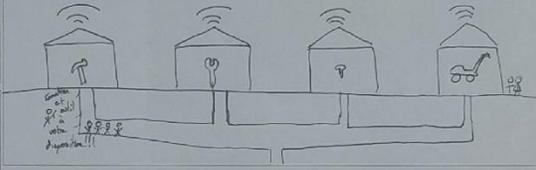
- ~~Intelligence collective~~ pour la gestion des cabanons, assurer la responsabilisation, bien être, appropriation, intégration
- S'adapter selon les besoins & les ressources disponibles & futur

Article 2

Définir 2 éléments qui feront l'objet d'une mise en commun dans le scénario :

- outils
- temps (formation)

Faire un schéma explicatif, un sketch, qui explique vos deux éléments (Par exemple : la structure, l'organisation, le fonctionnement...)



Faire une proposition d'implantation ET/OU Démontrer comment on pourrait développer le site pour répondre au scénario :



1: projet citoyen
2-4: agriculture, développement
5: économique

Article 3 LE RÉCIT :

Un groupe de citoyens du quartier Sinteresse à faire un projet de théâtre de rue et ils veulent monter une scène. Ils se présentent à Leve - Vaincre pour recevoir la formation et l'équipement pour travailler sur leur projet tout l'après midi. D'abord une bénévoles se met à leurs dispositions. Tout à été préparé et réservé d'avance grâce à l'Application. Tout juste après l'utilisation des outils, un autre groupe & vient chercher l'équipement.

Article 4

Qui sont les acteurs impliqués ?

- bénévoles • les assureurs
- formateurs • acheteurs/donneurs
- utilisateurs/residents

Des demain, par quoi commençons-nous pour commencer la réalisation du scénario ?

- identifier le responsable
- faire un inventaire des besoins
- trouver les outils (au)

Quels seront les enjeux les plus importants que nous risquons de rencontrer ?

- indisponibilité des outils
- sécurité
- transfert des connaissances

Annexe ressources

Le scénario proposée est une idée mutualisation (positif) mais gestion (négatif).

mutualisation

"ensemble on a plus de moyens"

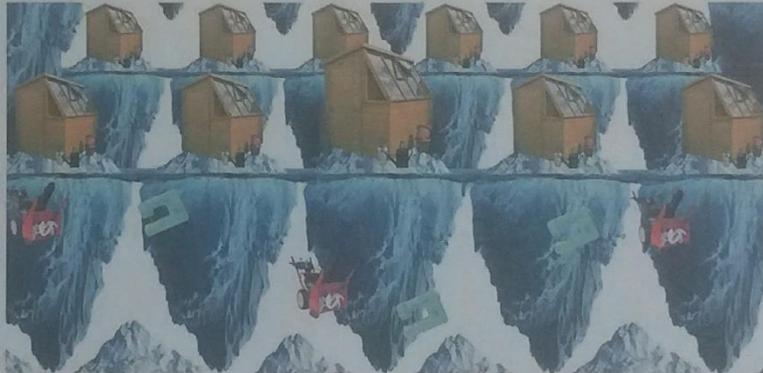
- moins de dépenses
- investissement
- Consomme moins de ressources
- ~~locataire~~ prob locataire entretien & gestion Δ
- enjeu de participation, bénévolat
- Possibilité d'apprendre une nouvelle activité "formation"
- récupération des outils

gestion

- gestion horizontale & non Δ
- assurance pour l'utilisation des outils
- achat \rightarrow qui? entretien?
- Qui gère? nombre de personnes
- liste d'attente, haute demande?
- durée de la réservation
- Biblio responsable de la gestion?
- Formation
- Salubrité

Nous sommes en 2030, le site Louvain-Est est désormais complètement transformé. La vie citoyenne prend la place de la mobilisation, là où il y avait des clôtures on trouve désormais des chemins invitants, les hangars ont laissé place aux logements et le bourdonnement des camions de la ville aux rires des enfants. Cette nouvelle agglomération permet la préservation de la vocation sociale du Domaine Saint-Sulpice et d'y encourager un tournant nouveau, une voie nouvelle. Effectivement, après 20 ans d'évolution, la participation citoyenne s'oriente davantage vers le travail communautaire. Ce dernier a été soutenu à la base par les promoteurs de logements communautaires en assurant des structures de mise en commun, puis par les nouveaux habitants grâce à la création de réseaux sociaux qui dynamisent l'ancienne fourrière de la ville, à l'image de l'écoquartier Vauban.

De petits cabanons parsèment le site Louvain Est. À l'intérieur on y retrouve des accessoires de toute sorte; pelles, tondeuses, tournevis, sécheurs, machines à coudre, nettoyeurs à tapis, vadrouilles à vapeur, etc, le tout à l'image de La remise - bibliothèque d'outils qui « permet l'entreposage des outils d'usage commun » et les met « à la disposition de ses membres sous forme de prêts ». L'utilisation d'une carte des services permet de suivre les déplacements des éléments empruntés. Ce facteur d'aménagement rend visible la pointe d'une mutualisation de l'équipement sur le site; mutualisation qui va bien au-delà des petits cabanons, puisque cette structure répond à d'autres demandes, par exemple, l'aide aux déménagements à vélo ou encore des services de déneigement.



Comment pourrait-on améliorer ce scénario pour qu'il nous corresponde d'avantage?

Nomée un responsable de gestion, entité

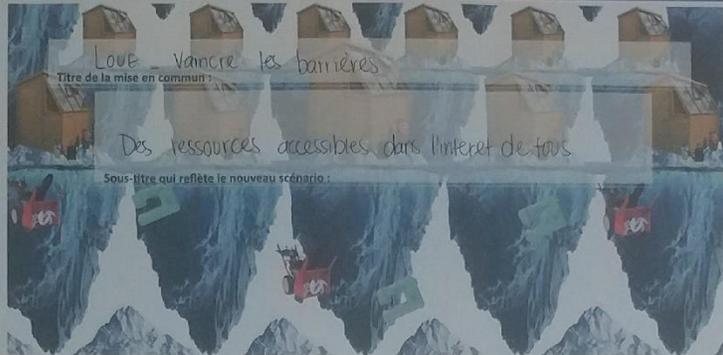
Formateur, guide d'utilisation \rightarrow capsule vidéo pour l'autonomie = besoin d'assurance

Réservation confidentiel, avec notification de sa disponibilité

équilibre avec la demande des outils, système d'information

interconnexion avec les autres centres

conseiller de personnes ayant eu ce genre de service



Choisir 2 valeurs transversales qui représentent le mieux le scénario :

- Vivre ensemble
 Protection de l'environnement
 Collaboration
 Innovation sociale et communautaire
 Pérennité
 Solidarité
 Intelligence collective & Démocratie citoyenne
 Harmonie

Expliquer brièvement pourquoi vous avez choisi ces 2 valeurs :

• ~~intelligence collective~~ pour la gestion des cabanons, assurer la responsabilisation, bien être, appropriation, intégration

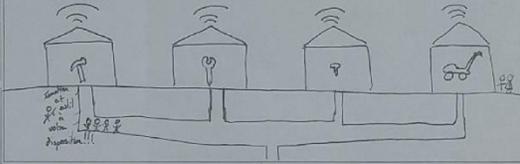
• S'adapter selon les besoins & les ressources disponibles & futur

Article 2

Définir 2 éléments qui feront l'objet d'une mise en commun dans le scénario :

- outils
- temps (formation)

Faire un schéma explicatif, un sketch, qui explique vos deux éléments : (Par exemple : la structure, l'organisation, le fonctionnement...)



Faire une proposition d'implantation ET/OU Démontrer comment on pourrait développer le site pour répondre au scénario :



1: projet citoyen
2-4: agriculture, développement
5: autonomie

Article 3 LE RÉCIT :

Un groupe de citoyens du quartier Sintese a lancé un projet de théâtre de rue et ils veulent monter une scène. Ils se présentent à Loue - vaincre pour recevoir la formation et l'équipement pour travailler sur leur projet tout l'après-midi. Dans une berçonne se met à leurs dispositions. Tout a été préparé et réservé d'avance grâce à l'Application. Tout juste après l'utilisation des outils, un autre groupe se veut chercher l'équipement.

Article 4

Qui sont les acteurs impliqués ?

- bénévoles • les assureurs
- formateurs • acheteurs/donneurs
- utilisateurs/résidents

Dès demain, par quoi commençons-nous pour commencer la réalisation du scénario ?

- identifier le responsable
- faire un inventaire des besoins
- trouver les outils (au)

Quels seront les enjeux les plus importants que nous risquons de rencontrer ?

- indisponibilité des outils
- sécurité
- transfert des connaissances

Annexe savoirs

Le scénario proposée est une idée Solidarité (positif) mais pérennité (négatif)

- Sentiment d'appartenance
- Fierté
- Mixité
- Solidarité
- Sécurité
- ♥
- Échanges
- Innovation
- Partage (connaissances & équipements) estables
- Participation/implication
- Bénévolat
- Conservation des actifs
- Gestion financière
- Gouvernance (jeux de rôle!)

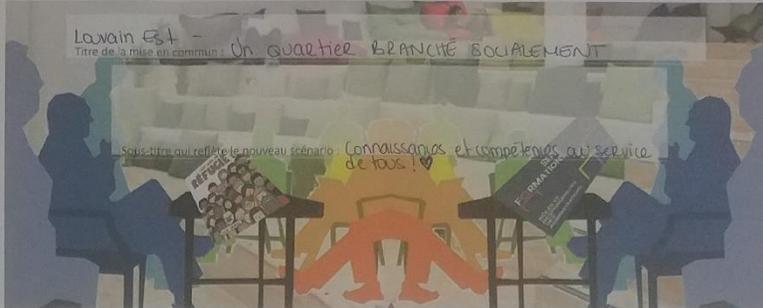
Nous sommes en 2030, le site Louvain-Est est désormais complètement transformé. La vie citoyenne prend la place de la mobilisation, là où il y avait des clôtures on trouve désormais des chemins invitants, les hangars ont laissé place aux logements et le bourdonnement des camions de la ville aux rires des enfants. Cette nouvelle agglomération permet la préservation de la vocation sociale du Domaine Saint-Sulpice et d'y encourager un tournant nouveau, une voie nouvelle. Effectivement, après 20 ans d'évolution, la participation citoyenne s'oriente davantage vers le travail communautaire. Ce dernier a été soutenu à la base par les promoteurs de logements communautaires en assurant des structures de mise en commun, puis par les nouveaux habitants grâce à la création de réseaux sociaux qui dynamisent l'ancienne fourrière de la ville, à l'image de l'écoquartier Vauban.

Une structure d'échange de connaissances tisse des relations sur le site Louvain-Est. Les habitants sont incités à partager leurs savoirs dans des ateliers de transmission ouverts tant aux étudiants du Cégep Ahuntsic, qu'aux habitants du site et des secteurs limitrophes. Il s'agit de moments de participation à la vie citoyenne et de socialisation intergénérationnelle et multiculturelle. À l'image de Upop MTL dont la mission est de « créer un lieu dynamique de rencontre, de réflexion et de partage des connaissances pour un public varié » on y retrouve des ateliers de sensibilisation aux habitants du secteur, par exemple pour mieux comprendre le trouble du spectre de l'autisme ou encore les réalités des personnes réfugiées. Il y a également des ateliers d'« information sur la gestion des coopératives et sur l'économie sociale, ainsi que sur le financement des différentes initiatives » comme c'est le cas à l'écoquartier Vauban. De plus, en échange du savoir transmis, les formateurs reçoivent une carte d'achat à dépenser dans les commerces du site Louvain, ce qui stimule l'économie des commerces.



Comment pourrait-on améliorer ce scénario pour qu'il nous corresponde davantage?

- Consultations actives/périodiques
Développer différents modes de consultations qui conviennent au plus grand nombre d'habitants / Puisque le site comprend plusieurs clientèles différentes
- Organisme de gestion du site
Les tâches devront être décidées en collectivité
- Mise en place d'activités rassembleuses avec tous les résidents
↳ Consolidation des liens



Choisir 2 valeurs transversales qui représentent le mieux le scénario :

- Vivre ensemble
 Protection de l'environnement
 Collaboration
 Innovation sociale et communautaire
 Pérennité
 Solidarité
 Intelligence collective & Démocratie citoyenne
 Harmonie

Expliquer brièvement pourquoi vous avez choisi ces 2 valeurs :

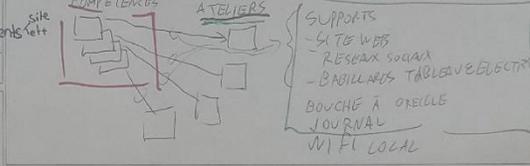
- ① Assurer la vie du projet à long terme, sur une base sociale et démocratique
 ② Afin de créer un milieu de vie attirant, innovant, convivial, invitant

Article 2

Définir 2 éléments qui feront l'objet d'une mise en commun dans le scénario :

- Ateliers de connaissances des différents profils des résidents
- Banque des compétences et expertises

Faire un schéma explicatif, un sketch, qui explique vos deux éléments : (Par exemple : la structure, l'organisation, le fonctionnement...)



Faire une proposition d'implantation ET/OU

Démontrer comment on pourrait développer le site pour répondre au scénario :



Article 3 LE RÉCIT :

Il était une fois, sur le site Louvain, une communauté bien branchée et solidaire :

Paul, retraité, se lève le matin et consulte le journal du quartier (ou le site web) afin de s'informer sur les activités de la journée.
 Fatima, a besoin de faire garder son enfant pour se rendre à l'épicerie communautaire. Elle consulte donc les disponibilités du service de garde sur le site web.
 Dieu donne se prépare à aller donner son atelier d'horticulture au jardin communautaire.
 Markos arrive du travail à 18h00. Il débarque de l'autobus sur Christophe Colomb et Louvain. En route vers son chez-soi il consulte le bailliaard à l'entrée du site afin de s'informer sur les activités du soir.

Article 4

Qui sont les acteurs impliqués ?

- Résidents du site • Organismes comm.
- Voisinage • OSDH
- Collège • Atwinisic

Dès demain, par quoi commençons-nous pour commencer la réalisation du scénario ?

- Élaboration des fiches descriptives sur les compétences des résidents.
- Fiche des compétences désirées.

Quels seront les enjeux les plus importants que nous risquons de rencontrer ?

- Implication et participation
- Pérennité
- Gestion du site (soutien communautaire)

Annexe espaces :

Semaine générale X
 Semaine spécifique X

- C'est idéalite. RRB, elle cite des problèmes.

~~Je n'ai~~

- Je n'ai dans un moment un log - apprentissage d'un sujet.

Pas de lecture extensive : c'est des problèmes de science.

- Structure pour décrire : (le lieu de ALM)

- Revenir transcrits d'espaces : (comme culture, dans des activités)

* Faiblesse
 - Au vasoumpu de genre des espaces fr
 des transcrits. (comme culture, dans des activités)

~~Je n'ai~~

- Penser en fait que c'est à l'esp.
 "Si c'est fait pour le monde, c'est pour penser en particulier". — C'est quand on pense.

— Est-ce que elle prend une genre
 Sentiment ou c'est un genre différent
 aux organismes.

Avantages brava réels des partenaires autour
 de la table au lieu de brava théoriques

Organisme qui veut le prix, développer les
partenariats.

Parteur pour chaque espace et mais l'espace est
 partagé. (Du fait qu'il y a toujours parteur,
 elle peut être source de retour pour parteur et le

Condit généralement de communication et de
partage...



Choisir 2 valeurs transversales qui représentent le mieux le scénario :

- Vivre ensemble
- Protection de l'environnement
- Collaboration
- Innovation sociale et communautaire
- Pérennité
- Solidarité
- Intelligence collective & Démocratie citoyenne
- Harmonie

Expliquer brièvement pourquoi vous avez choisi ces 2 valeurs :

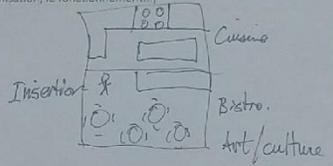
- Vivre ensemble → Pour inclure tout le monde... incluant les plus vulnérables
- Innovation soc & comm → Réponse efficace & creative aux besoins par un réseautage (entraide & appartenance).

Article 2

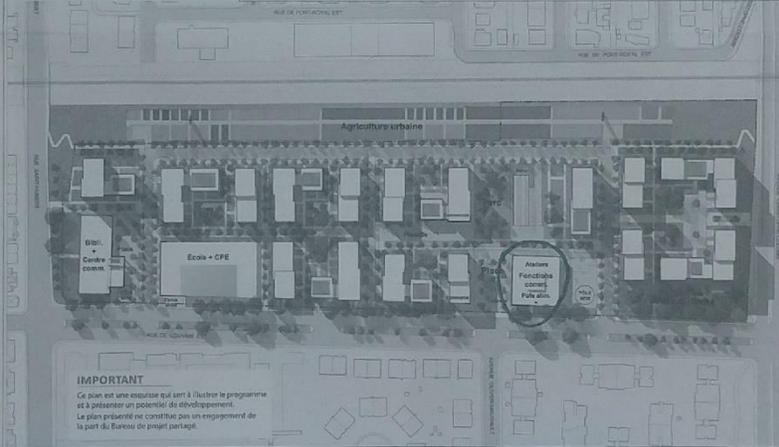
Définir 2 éléments qui feront l'objet d'une mise en commun dans le scénario :

- Cuisine commerciale (Café)
- Café/Bistro + Salle commerciale
(emploi des résidents) Mixité

Faire un schéma explicatif, un sketch, qui explique vos deux éléments :
(Par exemple : la structure, l'organisation, le fonctionnement...)



Faire une proposition d'implantation ET/OU
Démontrer comment on pourrait développer le site pour répondre au scénario :



Article 3 LE RÊTE :

Un lieu convivial, ouvert sur la communauté. Qui permet aux gens de tous horizons de se sentir utiles dans un lieu ludique et dynamique qui brise les préjugés et favorise l'inclusion. Une cuisine qui permet à tous d'avoir accès à des équipements performants, permettant la création de réseaux d'entraide et de diminuer la précarité alimentaire.

Article 4

Qui sont les acteurs impliqués ?

- Artistes? • Aînés
- Artistes • DJI
- Familles •

Dès demain, par quoi commençons-nous pour commencer la réalisation du scénario ?

- Identifies des partenaires financiers
- Finances d'investissement (RH)

Quels seront les enjeux les plus importants que nous risquons de rencontrer ?

- Financement
- Gestion RH